Budget 2016

Conjuguer rigueur et prospérité

Terrebonne
Une histoire de vie

Sommaire

1. Discours du maire 3

2. En bref 16

2.1 Répartition du budget total pour 2016 17

2.2 Principaux facteurs de variation des dépenses 18

2.3 Principaux facteurs de variation des revenus 18

2.4 En résumé 19

3. Taxation 20

3.1 Comparatifs de taxation 21

3.2 Moyenne de taux de taxe foncière générale des 5 dernières années 22

4. La croissance se poursuit 23

4.1 Projets résidentiels 24

4.2 Une Ville performante 26

5. Plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 28

5.1 Principaux investissements au plan triennal d'immobilisations pour 2016 30

6. Investissements dans les plans d'actions minicipaux 31

6.1 Environnement et développement durable 31

6.2 Famille, aînés et personnes handicapées 32

6.3 Sports et activité physique 33

6.4 Culture et patrimoine 33

7. Organismes publics et organismes du milieu 34

7.1 Soutien aux organismes publics 34

7.2 Soutien aux organismes paramunicipaux et organismes du milieu 35

1 Discours du maire

Jean-Marc Robitaille
Maire de Terrebonne

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir que nous vous présentons ce soir le budget des opérations de la Ville de Terrebonne pour l'année 2016.

Cette année encore, nous sommes fiers de vous présenter un budget responsable et équilibré, qui respecte d'abord et avant tout la capacité de payer des Terrebonniennes et des Terrebonniens, et qui répond également aux attentes de notre population, notamment en termes de services et d'infrastructures.

Il s'agit d'un exercice prudent mais rigoureux, qui mise à la fois sur le développement économique de notre municipalité, mais aussi et surtout, sur la qualité de l'offre de services aux citoyens.

C'est un budget qui a été élaboré, rappelons-le, dans un contexte économique difficile et qui tient compte du nouveau pacte fiscal établi entre le gouvernement du Québec et les municipalités en septembre dernier.

À ce titre, mentionnons qu'il s'agit d'un pacte fiscal qui, sans ajouter de compressions supplémentaires, maintient tout de même les coupures de 300 M$ imposées par le gouvernement depuis le pacte transitoire de 2015, ce qui, à nos yeux, relève davantage du statu quo que d'une réelle bonification fiscale pour les municipalités.

Ceci étant et malgré la conjoncture économique actuelle, Terrebonne a su fort bien tirer son épingle du jeu. Il suffit d'arpenter notre territoire pour constater que les investissements et les nouveaux projets structurants sont au rendez-vous. Nous sommes en très bonne santé financière et le développement économique se porte à merveille, ce qui nous permet de maintenir, voire même de bonifier, une offre de services exceptionnelle correspondant aux attentes des citoyennes et de citoyens.

C'est d'ailleurs grâce à ce développement constant et à la vitalité économique exceptionnelle de notre ville que nous sommes à même d'éviter que les compressions gouvernementales récurrentes ne se traduisent par des hausses importantes de l'impôt foncier pour notre population.

Car avant même de pouvoir redistribuer notre richesse collective, encore faut-il être en mesure de la créer et de la soutenir, d'où l'accent mis au cours des dernières années sur le développement de notre plein potentiel et ce, dans une perspective de développement durable et responsable.

Cette orientation stratégique nous aura permis, au fil du temps, de stimuler constamment notre économie locale et d'exercer ainsi un pouvoir d'attraction toujours plus grand en termes d'investissements.

C'est précisément cette capacité à générer la richesse, année après année, qui nous permet, au final, de soutenir le développement de projets sur l'ensemble de notre territoire, d'offrir à nos concitoyennes et concitoyens des infrastructures modernes et durables, et de mettre en place des mesures et des programmes innovants qui bénéficient à l'ensemble de notre population.

Au moment où les municipalités sont appelées à jouer un rôle prépondérant auprès de leur population et que, conséquemment, les responsabilités et les dépenses liées à cette réalité augmentent, la préparation budgétaire devient, au-delà d'un simple exercice comptable, un exercice de décisions.

Décisions au pluriel, puisqu'il s'agit de déterminer, pour chaque secteur d'activités, les moyens nécessaires à l'atteinte de nos objectifs, et ce, sans excéder la capacité de payer de nos contribuables.

En d'autres mots, préserver l'équilibre entre les revenus et les dépenses, sans pour autant sacrifier notre volonté de poursuivre un développement audacieux et d'offrir des services de qualité à notre population.

C'est cet équilibre qui a toujours guidé notre vision au fil des années et qui a su maintenir Terrebonne en bonne santé financière, avec un développement en constante progression.

D'ailleurs, soulignons au passage que la Ville de Terrebonne s'est classée au 4e rang des dix municipalités de 100 000 habitants et plus au palmarès du coût des services municipaux réalisé par le Centre sur la prospérité et la productivité des HEC Montréal. Au pointage général, la Ville de Terrebonne s'est démarquée au niveau du coût moyen des services qu'elle offre, qui est près de 5 % moins élevé que les municipalités de même taille.

C'est donc dire que nous poursuivons notre tradition de saine gestion des deniers publics.

Bilan 2015

À cet égard, 2015 ne fait pas exception, puisque nous nous dirigeons vers une autre année consécutive d'équilibre budgétaire.

Et l'année en cours nous aura permis de réaliser d'importants projets qui contribuent à la qualité de vie de notre population, avec plus d'un demi-milliard d'investissements publics et privés. Pour être plus précis, ce sont près de 585 M$ d'investissements qui ont contribué à créer plus de 490 emplois dans notre communauté.

Nous sommes en mesure de constater cette effervescence économique sur le terrain, avec tous ces projets qui se sont multipliés sur l'ensemble de notre territoire, et ce, tout au long de l'année, qu'il s'agisse de nouveaux CPE, de centres professionnels et commerciaux, de résidences pour personnes âgées, de tours résidentielles, de condos industriels ou d'entreprises qui prennent de l'expansion.

Parmi ces projets, mentionnons notamment le complexe Floréa du Groupe Maurice, à l'angle du chemin Gascon et de la rue d'Angora, les tours résidentielles Le Cachemire du Groupe Bourgouin, au cœur des Jardins Angora, ainsi que la résidence Le Teasdeale du groupe Chartwell, dans le secteur Lachenaie.

De plus, nous avons récemment inauguré le nouveau Complexe médical de Terrebonne, sur le boulevard des Seigneurs, qui témoigne de la modernisation de nos infrastructures et qui constitue un bel exemple de la revitalisation de nos artères commerciales.

Un peu plus à l'est, à l'intersection des autoroutes 40 et 640, nous avons amorcé les premiers travaux pour la réalisation du vaste projet de la Croisée urbaine qui intégrera un pôle civique développé autour des principes d'un TOD *(Transit-Oriented Developement)* comprenant d'abord une école primaire, un gymnase, ainsi qu'une place urbaine, auxquels s'ajouteront un centre communautaire, une piscine et un poste de police de quartier.

Pour sa part, le projet écoresponsable Urbanova poursuit son développement avec des investissements pour 2015 de 11 M$. Nous avons procédé récemment à l'aménagement des bretelles d'accès temporaires sur l'autoroute 640 à la hauteur du boulevard Urbanova, une mesure importante pour améliorer la fluidité de la circulation dans le secteur. Nous avons également amorcé le processus d'acquisition du corridor de biodiversité. À ce jour, 428 hectares ont été confirmés pour la création de ce corridor qui, à terme, totalisera près de 650 hectares d'espace naturel protégé, soit l'équivalent de trois fois la superficie du parc du Mont-Royal à Montréal.

Deux nouveaux parcs ont également vu le jour en 2015, soit le parc Marcel-de-la-Sablonnière situé dans Urbanova et le parc Joseph-Bourgoin, au cœur du projet des Jardins d'Angora dont le développement se poursuit également. Des nouvelles infrastructures innovantes et de qualité qui s'ajoutent aux 130 parcs et 400 espaces verts déjà existants.

Mentionnons également le projet de prolongement de la TransTerrebonne vers l'est, qui est en cours et qui viendra assurer un lien plus sécuritaire et plus convivial avec notre réseau cyclable urbain. Un investissement total de près de 6,6 M$, incluant les importantes subventions reçues du sentier Transcanadien, qui bonifie notre réseau de pistes cyclables qui s'étend sur plus de 100 km.

Bref, 2015 aura été une année sous le signe de la vigueur économique. Forts de l'ensemble de nos bilans positifs successifs, nous sommes résolument décidés à poursuivre notre travail avec la même ardeur, la même lucidité et la même rigueur en 2016.

Une partie du corridor de biodiversité - Urbanova

Budget 2016

Ce qui nous amène à la présentation de notre budget pour l'année 2016.

Le budget de revenus et de dépenses que nous adoptons pour 2016 est donc un budget équilibré de l'ordre de 215 M$, ce qui représente une hausse de 8,6 M$ comparativement au budget 2015 qui était de 206,4 M$, soit une hausse de 4,2 %.

La hausse du budget 2016 est attribuable principalement :

- à l'augmentation du coût de la vie, des coûts de l'énergie et des prix des biens et des services en général;
- à l'investissement dans notre expertise interne et au respect des conventions collectives en vigueur;
- ainsi qu'à la croissance soutenue de notre développement résidentiel, commercial et industriel qui, bien qu'ayant un impact sur la hausse du budget 2016, n'affecte en rien la charge fiscale des contribuables.

De manière plus détaillée, les variations des dépenses s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

- D'une part, il y a des investissements supplémentaires de l'ordre de 2,2 M$ pour le budget opérationnel de la Direction du loisir et de la vie communautaire, dont une augmentation de près d'un demi-million pour le soutien aux organismes du milieu et aux organismes paramunicipaux.
- S'ajoute à cela une augmentation des dépenses relatives aux opérations de sécurité publique de 1,7 M$.
- Le budget d'opération de la Direction de l'Entretien du territoire est, pour sa part, haussé de 2,6 M$, dont 385 000 $ seront monopolisés exclusivement par la lutte à l'agrile du frêne.
- Enfin, il y a une baisse de 1,3 M$ au niveau des dépenses reliées au soutien de la MRC Les Moulins en raison de l'affection des surplus engendrés par celle-ci.

Du côté des revenus, les variations s'expliquent essentiellement par :

- une augmentation de 3,6 M$ des revenus relatifs aux taxes foncières en raison des développements résidentiels et commerciaux et une augmentation de 2,5 M$ de revenus de taxes sur une base autre que l'évaluation;
- et par le manque à gagner dû au précédent pacte fiscal qui privait les municipalités de 300 M$ en transferts gouvernementaux.
  Il importe de rappeler que ces pertes de revenus majeures, qui totalisent à Terrebonne 12,4 M$ pour 2014-2015-2016, ne sont pas compensées dans le pacte fiscal signé cet automne.

En ce qui a trait au remboursement du service de la dette, celui-ci suit l'évolution budgétaire. Cette année, le montant net affecté à ce poste augmente donc légèrement, mais demeure proportionnellement comparable à celui de l'an passé, c'est-à-dire 20 % du budget.

Nous avons réussi, au fil des ans, à :

- assurer une prestation de services de qualité,
- à maintenir un sentiment de sécurité dans tous les secteurs de la Ville,
- à développer Terrebonne de façon durable dans le respect de l'environnement,
- à poursuivre nos investissements qui assurent la pérennité des infrastructures,
- et ceci, en maintenant le taux de la taxe foncière générale à un niveau raisonnable, et ce, depuis 15 ans maintenant.

Cette année ne fera pas exception à la règle. **Ainsi, la variation moyenne du compte de taxes est de 1,66 %, ce qui suit le taux d'inflation projeté.**

Plus spécifiquement, le taux de la taxe foncière générale sera légèrement haussé et passera de 63,94 cents à 66,60 cents, soit une augmentation de 2,66 cents du 100 $ d'évaluation.

Les taxes foncières pour les immeubles non résidentiels du secteur commercial et industriel connaîtront, pour leur part, de légères hausses. La taxe foncière pour les immeubles du secteur commercial passe ainsi de 1,777 $ à 1,819 $ par 100 $ d'évaluation. La taxe foncière pour les immeubles du secteur industriel passe quant à elle de 1,9504 $ à 1,995 $ par 100 $ d'évaluation.

Pour sa part, la taxe dédiée au transport connaîtra une baisse significative de près de 10 %, passant de 10,31 cents à 9,33 cents par 100 $ d'évaluation, en raison de l'affectation des surplus de la MRC Les Moulins et d'une évaluation plus précise des budgets reliés au Train de l'Est.

L'an dernier, nous vous annoncions que l'ensemble des éléments de nature environnementale, qui étaient auparavant inclus dans la taxe foncière générale, avaient été regroupés sous le même objet, soit une taxe foncière spéciale dédiée à l'environnement. Celle-ci sera maintenue au taux de l'an dernier, soit à 7,83 cents par 100 $ d'évaluation.

En raison de nos objectifs de gestion rigoureuse des deniers publics, nous annonçons, pour l'année 2016, le gel du tarif d'assainissement des eaux usées à 145 $ par unité d'habitation ainsi que le gel du tarif pour l'eau à 260 $.

Pour sa part, le tarif lié au contrôle biologique des insectes piqueurs connaîtra une légère augmentation de 5 $ pour s'établir à 30 $ par unité d'habitation afin de tenir compte du programme de lutte contre l'agrile du frêne.

Nous sommes également heureux de maintenir le gel de la taxe dédiée aux infrastructures à 4 cents par 100 $ d'évaluation.

Ces gels de tarifs témoignent donc de notre capacité à conjuguer croissance et offre de services. Nos contribuables pourront ainsi bénéficier de plusieurs services, et ce, au même coût que celui des années précédentes.

Concrètement, le propriétaire d'une résidence évaluée à 271 421 $ verra son compte de taxes augmenter en moyenne de 46,25 $.

Il est à noter que notre taux de taxation demeure l'un des plus compétitifs et il se compare avantageusement aux autres municipalités de la région métropolitaine.

Enfin, la forte croissance économique de Terrebonne nous a aussi permis de diminuer le pourcentage du poids du service de la dette sur le budget total au cours des dernières années.

Rappelons qu'en 2005, le remboursement de la dette accaparait près de 22 % du budget de la municipalité. Or, par notre saine planification et en stimulant le développement économique de notre ville, nous avons réussi, depuis quelques années, à baisser le poids de la dette sur nos finances. Nous continuerons à travailler en ce sens afin de stimuler le développement et la croissance, tout en assurant la bonne santé de nos finances.

La population de Terrebonne comptait 111 145 habitants en date du 1er janvier dernier

Orientations 2016

Nous le disions d'entrée de jeu, pour créer de la richesse et pouvoir la redistribuer, il faut d'abord stimuler notre économie et la soutenir en investissant massivement dans les différents secteurs d'activités de notre municipalité.

Cela se traduit d'abord et avant tout par des investissements substantiels dans nos plans d'action municipaux qui regroupent l'ensemble de nos activités sectorielles, notamment :

- l'environnement et le développement durable;
- la famille, les aînés et les personnes handicapées;
- les sports et l'activité physique;
- ainsi que la culture et le patrimoine.

En ce qui concerne le plan d'action en environnement et développement durable, 53,3 M$ d'investissements sont prévus, dont 49 M$ pour l'acquisition des terrains pour le corridor de biodiversité d'Urbanova. Ces investissements ont débuté en 2015 et se poursuivront au cours des prochaines années.

Outre la sauvegarde et la mise en valeur de la biodiversité et des milieux naturels et agricoles, nous poursuivrons le projet d'aménagement du Parc faunique de conservation du Ruisseau de Feu dans le secteur Lachenaie.

Nous assumerons également un leadership en matière de développement durable avec l'élaboration d'un plan de mobilité durable et la création d'un organisme à but non lucratif pour la gestion des milieux naturels.

Nous veillerons également à la qualité de l'air et de l'eau en poursuivant notre programme de récupérateurs d'eau de pluie et en procédant à notre désormais célèbre distribution d'arbres au mois de mai. De plus, nous poursuivrons nos efforts pour réduire le tonnage des matières résiduelles acheminées à l'enfouissement.

Notre engagement envers l'environnement est donc indéniable. Le développement durable est au cœur de nos préoccupations. Il s'agit d'une manière concrète de concevoir et de planifier le développement de notre municipalité et c'est aujourd'hui une véritable marque de commerce qui nous rend tous extrêmement fiers.

Quant au plan d'action pour la famille, les aînés et les personnes handicapées, ce sont plus de 550 000 $ d'investissements qui sont prévus

dans le cadre de la Politique *Vivre... tous ensemble !*. Cette somme servira principalement à améliorer l'accessibilité et à faciliter la mobilité partout sur notre territoire, notamment dans les parcs, et à soutenir le développement et l'épanouissement de l'ensemble de la population, particulièrement des jeunes.

En ce qui concerne les sports et l'activité physique, le plan d'action issu de la Politique du même nom prévoit pour 2016 un investissement de l'ordre de 3 M $ qui servira essentiellement à finaliser le prolongement du réseau cyclable de la TransTerrebonne vers l'est, en aménageant notamment 7 nouvelles haltes le long du nouveau tronçon sur le chemin Saint-Charles. Le projet total, qui totalise plus de 6,5 M$, a été financé à plus de 75 % grâce à des subventions.

Enfin, la culture et le patrimoine ne sont pas en reste, avec le plan d'action de la Politique culturelle de 150 000 $ pour soutenir l'art public dans notre communauté, promouvoir nos bibliothèques et mettre en valeur le patrimoine culturel dans le Vieux-Terrebonne avec un circuit de panneaux d'interprétation.

Ce sont là de véritables piliers pour notre administration et nous savons combien ces services sont appréciés de l'ensemble de la population. C'est pourquoi nous continuons également de présenter et de bonifier notre programmation culturelle saisonnière, issue du plan d'action de la Politique culturelle de la Ville.

Parallèlement à ce plan d'action, il importe de rappeler l'augmentation substantielle des sommes versées à nos organismes locaux et aux organismes paramunicipaux qui bénéficieront d'une augmentation globale de près d'un demi-million de dollars en 2016.

Parmi ces organismes, à titre d'exemples, on retrouve la SODECT, les Complexes sportifs de Terrebonne, le Groupe Plein Air Terrebonne, la Cité GénérAction 55+, le Gala du Griffon d'or, AMINATE, ainsi que les quelque 200 organismes qui animent notre vie citoyenne et communautaire.

En ce sens, nous sommes extrêmement privilégiés de pouvoir compter sur un milieu associatif et participatif aussi fort et impliqué.

La Cité du Sport, une réalisation majeure qui attire des milliers de visiteurs par année

Plan triennal d'immobilisations 2016-2017-2018

En ce qui a trait au programme triennal d'immobilisations, nous prévoyons des investissements de l'ordre de 244,8 M$ pour les années 2016, 2017 et 2018, dont 55,4 M$ pour l'an prochain.

Ce plan d'investissements confirme les engagements que nous avons pris et pour lesquels les citoyens de Terrebonne nous ont élus. Nous avons une économie forte qu'il importe de soutenir et de développer. Nous avons maintes fois démontré notre volonté en la matière et nous continuerons à le faire en 2016 afin de faire croître et faire rayonner notre municipalité par des projets structurants qui favoriseront la création d'emplois locaux.

Parmi les principaux investissements au programme triennal d'immobilisations pour 2016, soulignons d'emblée les quelque 8,8 M$ qui serviront à poursuivre le déploiement du quartier Urbanova, ce qui inclut notamment le prolongement de l'avenue Claude-Léveillée ainsi que les travaux sur l'avenue Urbanova et sur la rue Pierre-Dansereau, en plus des travaux préliminaires de construction du futur échangeur sur l'autoroute 640-Ouest.

Un autre investissement majeur concerne le projet de la Croisée urbaine, avec près de 10 M$ qui seront investis pour la construction des infrastructures de rues reliant la montée des Pionniers à la rue Yves-Blais dans ce secteur qui connaîtra un essor fulgurant au cours des prochaines années.

Nous sommes extrêmement fiers du projet de la Croisée urbaine puisqu'il témoigne de notre volonté de planifier le développement à l'échelle humaine, durable et écoresponsable, au même titre que nous l'avons fait pour le quartier Urbanova et pour le projet des Jardins d'Angora.

Dans ce même ordre d'idées, nous investirons également à hauteur de plus de 9 M$ dans les parcs de notre municipalité, suivant notre plan directeur d'aménagement des parcs, en aménageant notamment le parc Philippe-Villeneuve, dans le secteur La Plaine, et en aménageant des surfaces synthétiques de soccer au parc André-Guérard, dans le secteur Terrebonne-Ouest.

Au niveau des infrastructures, nous devons assurer le renouvellement et la pérennité de celles-ci en poursuivant notre participation aux différents programmes gouvernementaux de subvention pour la réfection des infrastructures. Ainsi, en 2016, nous prévoyons des investissements de 8,6 M$ pour la réfection de nos infrastructures, ce qui nous permettra d'être admissibles à des subventions de 5,8 M$ dans le cadre du volet III du programme subventionné de la Taxe d'essence Canada-Québec (TECQ III).

Un autre investissement de taille concerne l'exécution de la phase II de l'aménagement du Parc faunique du Ruisseau de Feu, dans le secteur Lachenaie, où on prévoit 2,3 M$ pour l'aménagement de divers sentiers et promenades.

Parmi les autres investissements à souligner en 2016, mentionnons celui de plus d'un demi-million de dollars pour le réaménagement de la rue Saint-Paul qui accueille désormais l'Espace Saint-Paul, un projet résidentiel moderne et spacieux dans le Vieux-Terrebonne.

Enfin, nous allons compléter les dernières étapes menant au début des travaux de construction du futur quartier général de police près de l'avenue Claude-Léveillée, à l'angle du boulevard des Seigneurs.

Il est important de rappeler que le plan triennal des immobilisations est réalisé dans la mesure où les investissements privés sont au rendez-vous, tout en respectant également la capacité de payer des contribuables. Ce qui veut dire que nos échéanciers de réalisation peuvent être révisés et modifiés si ces deux conditions ne sont pas respectées. À Terrebonne, nous ne dépensons pas d'argent que nous n'avons pas.

Croissance économique et performance administrative

Nous l'avons mentionné précédemment en 2015, les investissements publics et privés totalisent 585 M$. Les années à venir s'annoncent tout aussi fructueuses.

C'est donc dire que, si tous les projets de développement en cours de discussion ou de réalisation se concrétisent, Terrebonne accueillera pour plus d'un milliard de dollars de développement au cours des deux prochaines années créant ainsi près de 885 emplois.

Ce n'est donc pas étonnant de lire dans un article de l'Association des professionnels en développement économique, publié à la fin du mois d'octobre dernier, que Terrebonne est : « […] le champion de la croissance […] avec une progression démographique de 924,3% depuis 1961 » !

Du côté de l'administration municipale, souhaitant demeurer performante et compétitive en matière d'offres de services municipaux, Terrebonne a mis sur pied un comité administratif de suivi d'indicateurs de gestion. En plus de remplir les indicateurs de gestion obligatoires imposés par le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, Terrebonne développera ses propres indicateurs de gestion, adaptés à sa réalité.

En somme, la Ville de Terrebonne continue, de par ses nombreux services municipaux, sa localisation avantageuse, ses projets de développements résidentiels novateurs et abordables, et son dynamisme économique hors pair, à constituer ce pôle d'attraction où il fait bon vivre.

Nul doute que la poursuite des projets tels qu'Urbanova, les Jardins Angora et le développement à venir de la Croisée urbaine, tout comme le projet en continu de revitalisation de nos artères commerciales, contribueront à maintenir un intérêt marqué pour notre municipalité auprès des investisseurs et à préserver l'exceptionnelle qualité de vie qui la caractérise.

Mot de la fin

En conclusion, si nous avons été en mesure de réaliser cet exercice financier dans un contexte économique aussi délicat, c'est en grande partie grâce à la bonne santé financière de la Ville et à l'activité économique vigoureuse qu'on retrouve sur notre territoire.

C'est donc forts de cette vivacité économique que nous déposons ce soir un budget responsable, rigoureux et équilibré, axé sur notre mission première, soit celle de donner des services directs et essentiels à la population terrebonnienne, tout en continuant à favoriser notre économie locale et régionale.

En 2016, Terrebonne progressera encore au rythme des grands projets que nous avons mentionnés et nous sommes confiants que le présent exercice budgétaire permettra aussi de poursuivre le développement de notre communauté en conjuguant rigueur et prospérité.

Et 2016 sera également l'année où nous soulignerons, comme il se doit, le 15e anniversaire du regroupement des villes de La Plaine, Lachenaie et Terrebonne, et qui a donné lieu à la naissance de la dixième ville en importance au Québec, mais aussi d'un exemple de succès dans le monde municipal.

En terminant, je désire remercier l'ensemble de notre administration municipale, en particulier messieurs Luc Papillon, Daniel Sauriol, Denis Lévesque, Luc Legris et son équipe, madame Francine Blain, ainsi que mes collègues du conseil municipal pour leur professionnalisme et leur dévouement à la préparation de ce budget 2016 dont nous sommes très fiers.

Et en cette fin d'année, nous profitons de l'occasion pour offrir à toute la population nos meilleurs vœux de santé et de bonheur à l'occasion de la période des Fêtes et une année 2016 remplie de succès.

Merci de votre confiance et de votre attention.

Jean-Marc Robitaille
Maire de Terrebonne

Discours sur le budget de M. Jean-Marc Robitaille, maire, à l'occasion du dépôt du budget 2016 de la Ville de Terrebonne. La version lue fait foi

2 En bref

Budget équilibré à 215 M$

Hausse de **8,6 M$ soit 4,2 %**

(comparativement à 6,5 % 2014-2015)

- Situation budgétaire au 31 décembre 2015 : équilibre budgétaire prévu

- Les frais de financement et de remboursement de la dette suivent l'évolution budgétaire.

Le montant net affecté à ce poste augmente donc légèrement, mais est comparable proportionnellement à l'an passé (20 % du budget).

C'est donc dire que l'évolution de la dette est sous contrôle.

2.1 Répartition du budget total pour 2016

Utilisation de chaque dollar perçu

Offrir des services de qualité à moindre coût

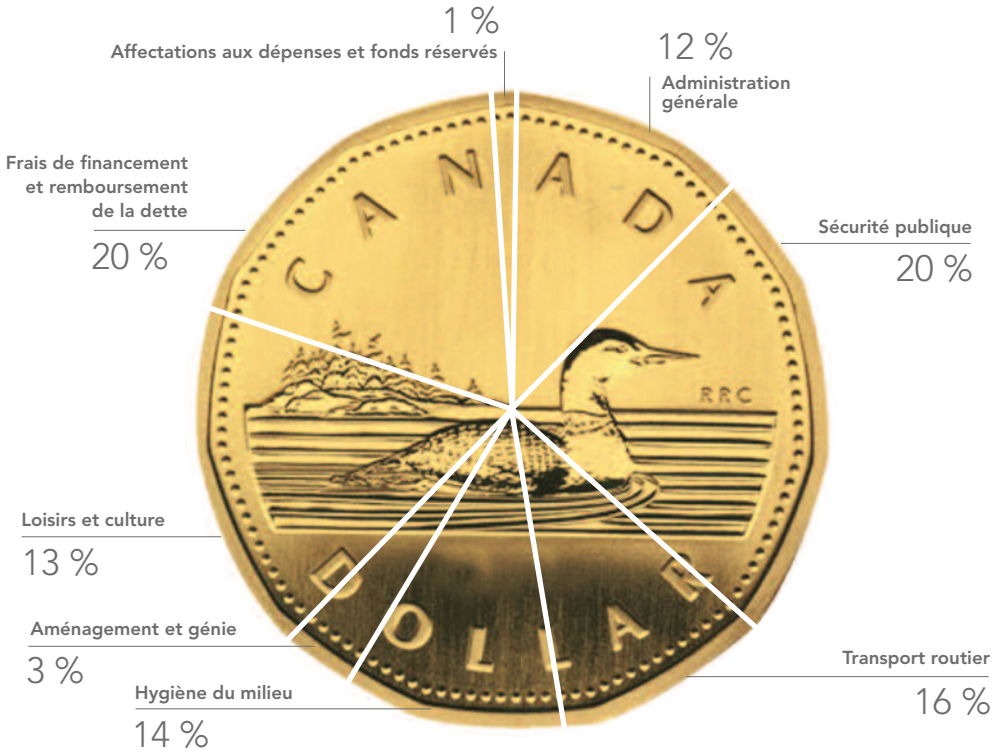

Administration générale	26 393 800 $	12 %
Sécurité publique	43 464 800 $	20 %
Transport routier	33 868 900 $	16 %
Hygiène du milieu	29 557 700 $	14 %
Aménagement et génie	6 878 700 $	3 %
Loisirs et culture	28 603 200 $	13 %
Frais de financement et remboursement de la dette	43 482 300 $ 16 567 000 $ frais de financement 26 915 300 $ remboursement dette	20 %
Affectations aux dépenses et fonds réservés	2 667 000 $	1 %
Santé et bien-être	100 000 $	négligeable
TOTAL	**215 016 400 $**	**4,2 % d'augmentation**

2.2
Principaux facteurs de variation des dépenses

- Investissements supplémentaires de 2,2 M$ pour le budget opérationnel de la Direction du loisir et de la vie communautaire, dont une augmentation de près d'un demi-million pour le soutien aux organismes du milieu;
- Investissements supplémentaires dans la sécurité publique de 1,7 M$;
- Bonification du budget d'opération de la Direction de l'Entretien du territoire de 2,6 M$. La lutte à l'agrile du frêne représente à elle seule 385 000 $ de cette somme;
- 1,3 M$ de moins de dépenses reliées à la MRC en raison de l'affection des surplus engendrés par celle-ci et d'une évaluation plus précise des budgets reliés au Train de l'Est.

2.3
Principaux facteurs de variation des revenus

- Augmentation de 3,6 M$ des revenus reliés aux taxes foncières en raison des développements commerciaux et résidentiels et une augmentation de 2,5 M$ de revenus de taxes sur une base autre que l'évaluation;
- Manque à gagner dû au précédent pacte fiscal du gouvernement provincial. Ces pertes de revenus majeures, qui totalisent à Terrebonne 12,4 M$ en 2014-2015-2016, ne sont pas compensées dans le pacte fiscal signé cet automne.

2.4
En résumé

La hausse du budget 2016 est attribuable principalement, comme à chaque année :

- À l'augmentation du coût de la vie, des coûts de l'énergie et des prix des biens et des services en général;
- À l'investissement dans notre expertise interne et au respect des conventions collectives en vigueur;
- À la croissance soutenue de notre développement résidentiel, commercial et industriel qui, bien qu'ayant un impact sur la hausse du budget 2016, n'affecte en rien la charge fiscale des contribuables.

3 Taxation

Variation moyenne
du compte de taxes limitée à 1,66 %,
suivant ainsi l'indice moyen du
prix à la consommation (taux d'inflation)

- **Légère hausse de 2,6 cents de la taxe foncière résidentielle à 0,666 $ / 100 $ d'évaluation**
  (taux moyen de taxation / 100$ d'évaluation des 5 dernières)

- **Baisse notable de près de 10 % de la taxe de transport**
  passant de 0,1031 $ à 0,0933 $ / 100 $ d'évaluation

- **Gel de la taxe spéciale dédiée aux infrastructures**
  à 0,04 $ / 100 $ d'évaluation

- **Gel de la taxe foncière spéciale dédiée à l'environnement**
  à 0,0783 $ / 100 $ d'évaluation

- **Gel du tarif d'assainissement des eaux usées** à 145 $

- **Gel du tarif pour l'eau** à 260 $

- **Légère augmentation de 5 $ du tarif pour le contrôle des insectes parasitaires,** maintenant établi à 30 $ afin de tenir compte du **programme de lutte contre l'agrile du frêne**

- Hausse de 4,2 cents de la **taxe foncière pour les immeubles commerciaux à 1,8189 $ / 100 $ d'évaluation**

- Hausse de 4,5 cents de la **taxe foncière pour les industries à 1,995 $ / 100 $ d'évaluation**

3.1
Comparatifs de taxation selon le type de propriété

Valeur et type de propriété	Compte de taxes 2016	Compte de taxes 2015	Écart moyen 2015-2016
Maison unifamiliale évaluée à 271 421 $	2 837,35 $	2 791,10 $	▲ 46,25 $ (1,66 %)
Condominium évalué à 188 668 $	2 104,91 $	2 071,23 $	▲ 33,68 $ (1,63 %)
Maison unifamiliale évaluée à 415 600 $	4 113,47 $	4 045,30 $	▲ 68,17 $ (1,69 %)

Terrebonne demeure parmi les villes les plus compétitives en ce qui a trait au taux de taxation et ce, considérant les nombreux investissements publics d'ajouts de services à la population qui ont été faits ces dernières années. Nous respectons la capacité de payer de nos citoyens et nous leur en offrons toujours plus pour leur argent.

-Jean-Marc Robitaille, maire

Plan concept d'aménagement d'une des 7 futures haltes de la TransTerrebonne vers l'est

3.2
Moyenne des taux de taxe foncière générale des 5 dernières années

Année	Taux de taxe foncière générale (par 100 $ d'évaluation)	Écart avec l'année précédente
2012	0,674 $	--
2013	0,7 $	0,026 $
2014	0,63 $	-0,07 $
2015	0,6394 $	0,0094 $
2016	0,666 $	0,0266 $
Moyenne	**0,66188 $**	**-0,002 $**

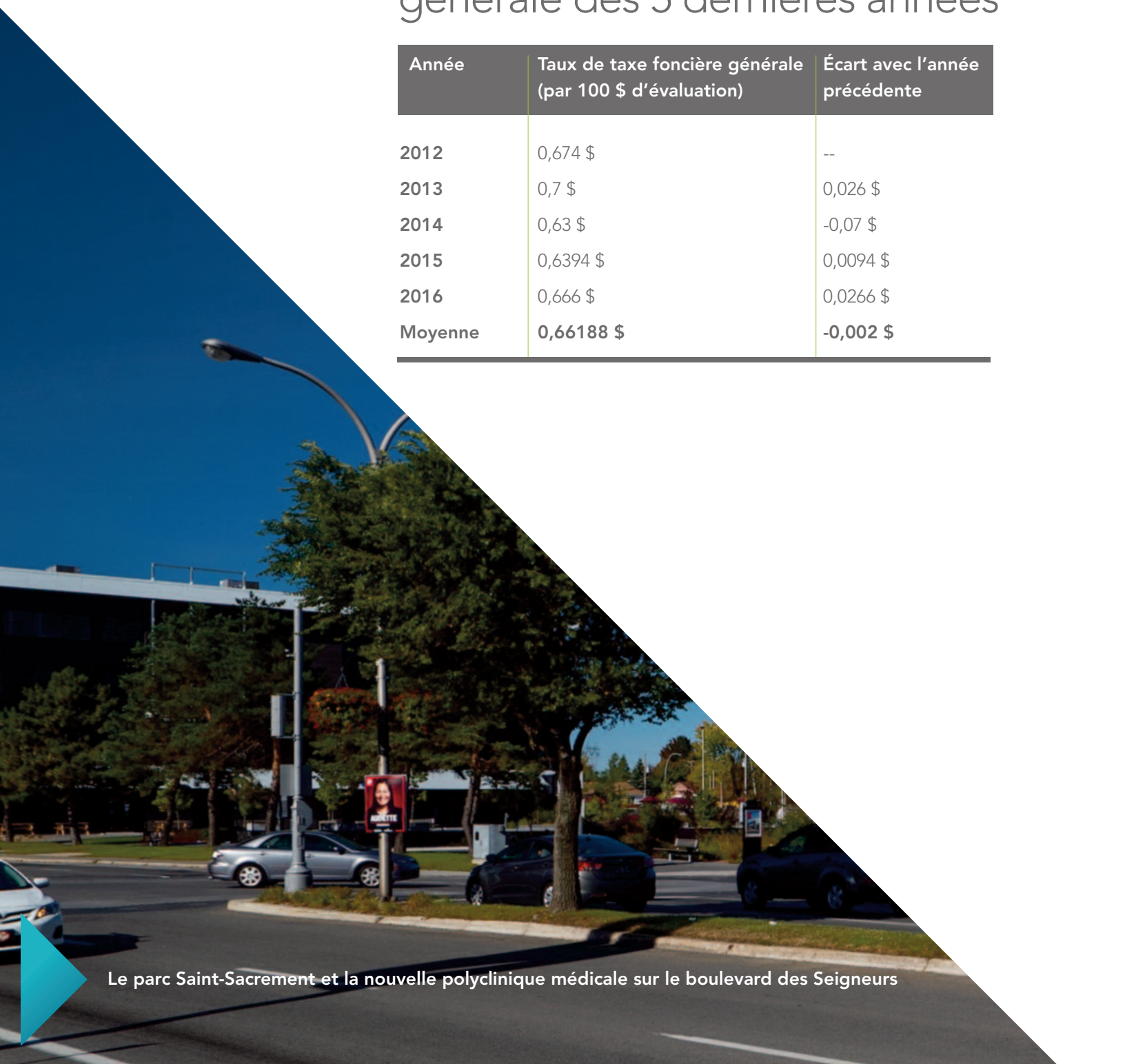

Le parc Saint-Sacrement et la nouvelle polyclinique médicale sur le boulevard des Seigneurs

4 La croissance se poursuit

L'année 2015 aura été vigoureuse pour la municipalité en ce qui a trait au développement économique. En effet, des projets majeurs ont vu le jour. Parmi ceux-ci :

Secteur institutionnel
Pavillon Napoléon-Gauthier, nouvelle installation CPE Les Jolis Minois, nouvelle installation CPE La Toupie, polyclinique des Seigneurs
Secteur commercial
Nouveau développement commercial au coin du chemin des Anglais (Caisse populaire), nouveau développement commercial sur le boulevard de la Pinière, centre professionnel Bourgoin sur la rue d'Angora
Secteur industriel
Centre de distribution Club Piscine, Embouteillage Solar Inc
Secteur résidentiel
Le Floréa, Tours Le Cachemire, Résidences Chartwell | Le Teasdeale

Nombre de permis émis / 2002 à 2015*

**estimé au 31 décembre*

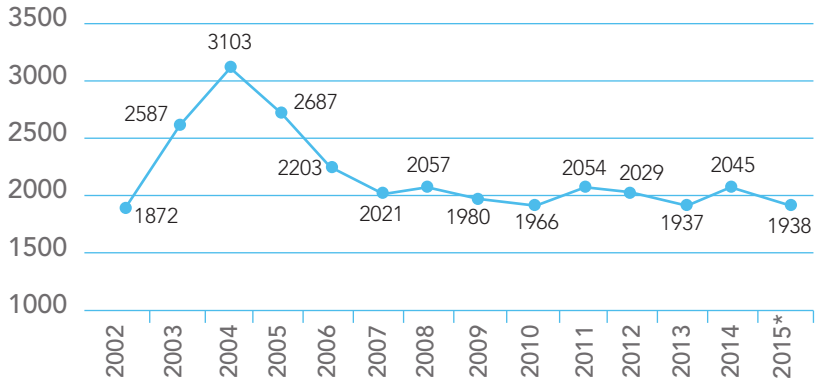

Les parcs industriels se développent bien et l'offre commerciale est en constante progression. Nul doute que le projet de **Revitalisation des artères commerciales** qui se pousuit sera un projet porteur pour la municipalité.

Selon les prévisions, l'ensemble des investissements 2015 auront mené à la création de plus de 490 emplois. Preuve d'une bonne santé économique, le Service du développement économique a conclu des ententes d'investissements publics et privés pour près de 585 M$ en 2015 et le carnet de commandes en contient autant pour les deux prochaines années. **C'est donc dire que, si tous les projets en cours de développement ou de discussion se concrétisent, Terrebonne accueillera pour plus d'un milliard de dollars de développement d'ici 2018.**

4.1
Projets résidentiels

Le secteur résidentiel aussi aura accueilli des projets d'envergure tels que le Floréa du Groupe Maurice, les Tours Le Cachemire du Groupe Bourgouin et les Résidences Chartwell Le Teasdeale. Ces trois projets multilogements expliquent la forte hausse du nombre de logements créés cette année (le double de 2014).

En effet, selon les données compilées par la MRC Les Moulins et la Direction de l'urbanisme durable, ce sont près de 1 200 nouvelles unités d'habitation qui ont été construites à Terrebonne cette année.

Dans un article de l'Association des professionnels en développement économique publié à la fin octobre 2015, Louis Grenier écrivait :
«… le champion de la croissance est Terrebonne, actuellement dixième au classement (des grandes villes), mais avec une progression (démographique) de … 924,30 % depuis 1961 ! »

Terrebonne, de par ses nombreux services municipaux, sa localisation avantageuse et ses projets de développements résidentiels novateurs et abordables, demeure prisée par les nouveaux acheteurs. Bien sûr, la poursuite des projets comme Urbanova, les Jardins Angora et le développement à venir de la Croisée urbaine contribueront à maintenir la croissance démographique de la ville pour les prochaines années.

Nombre de logements créés / 2002 à 2015*

**estimé au 31 décembre*

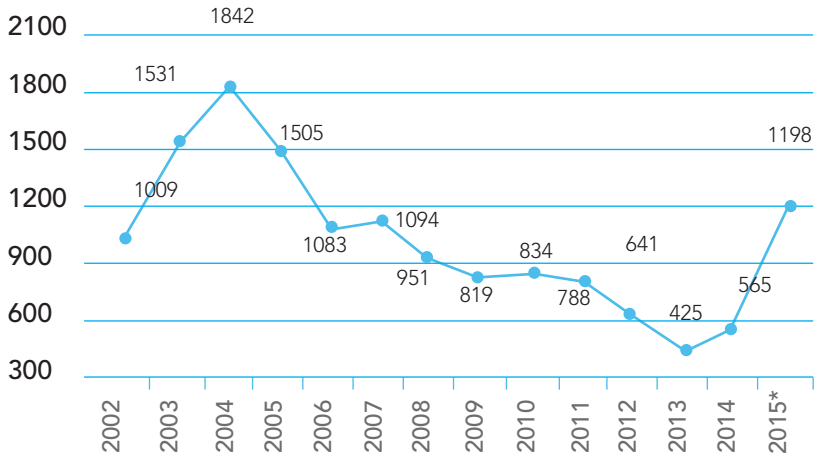

La vitalité économique de notre ville est un facteur important de développement. À ce chapitre, nous avons continué d'appuyer la communauté d'affaires qui est un moteur important à Terrebonne. Ce travail de concertation est essentiel afin de générer des emplois de qualité et il permet à un nombre grandissant de Terrebonniennes et de Terrebonniens de travailler à proximité de leur lieu de résidence.

-Jean-Marc Robitaille, maire

4.2
Une Ville performante

Souhaitant demeurer performante en matière d'offres de services municipaux, Terrebonne a notamment mis sur pied un comité administratif de suivi d'indicateurs de gestion. En plus de remplir les indicateurs de gestion obligatoires imposés par le Ministère des affaires municipales et de l'occupation du territoire, Terrebonne développera ses propres indicateurs de gestion, adaptés à sa réalité.

Sur le plan des ressources humaines, Terrebonne continue d'enrichir son expertise à l'interne en investissant dans la masse salariale. Par cela, elle se dote de l'expertise nécessaire pour une grande ville et les gains d'efficacité réalisés, grâce à ses employés, sont notables.

> *Le coût des services municipaux à Terrebonne est 5 % moins élevé que les villes de même taille. Dans un même ordre d'idées, Terrebonne se maintient dans le top 5 pour ce qui est de nos coûts de service pour la voirie, le déneigement, la police, les incendies, la collecte des déchets, les loisirs et la culture, ce qui est une très bonne performance.*
>
> *-Sondage HEC - La Presse*

Parce que la priorité de l'organisation municipale reste la qualité du service aux citoyens, Terrebonne continuera ses investissements afin de demeurer la plus performante et accessible qui soit pour la population qu'elle dessert.

Plan de la Rivière

Exemples d'investissements en cours et réalisés

- Nouveau quartier général de police (en cours)
- Ajout d'une cinquième caserne dans le secteur Ouest (temporaire pour le moment, nouvelle construction à venir)
- Embauche de nouveaux pompiers et policiers
- Embauche d'un coordonateur aux médias sociaux (réalisée)
- Mise en place d'un registre des fournisseurs (réalisée en décembre 2015)
- Zones Wi-Fi (réalisées, nouvelles zones à venir en 2016)

Être performant, c'est être responsable et proactif à la fois. C'est chercher l'innovation, la rentabilité, la création de richesse pour sa collectivité. Nous voulons offrir plus à nos citoyens : plus de services, plus d'emplois à proximité de leurs résidences, un environnement sain et sécuritaire, une ville prospère et humaine. Depuis plusieurs années, notre administration s'affaire à réaliser le plein potentiel de Terrebonne. Nous avons toujours été clairs sur notre vision et c'est sur celle-ci que nous avons été élus. Les citoyens demeurent au coeur de nos décisions et nous travaillerons d'arrache-pied pour continuer à leur offrir une ville à la hauteur de leurs attentes.

-Jean-Marc Robitaille, maire

5

Plan triennal d'immobilisations

Près de 244,8 M$ d'investissements prévus pour les

		2016	2017	2018	TOTAL
1	Plan directeur - Aménagement des parcs 2016-2017-2018	3 500 000 $	3 118 000 $		6 618 000 $
2	Aménagement du parc Philippe-Villeneuve	3 100 000 $	1 695 000 $		4 795 000 $
3	Surfaces synthétiques - Soccer A-Guérard	2 356 000 $			2 356 000 $
4	Pavillon N-Gauthier /École du Boisé	2 935 000 $			2 935 000 $
5	Parc Faunique - Aménagement des sentiers Phase II	2 285 000 $			2 285 000 $
6	Prolongation TransTerrebonne secteur est	1 000 000 $			1 000 000 $
	PROJET DÉVELOPPEMENT URBANOVA				
7	Parc Marcel-de-la-Sablonnière	382 000 $			382 000 $
8	Prolongement du boulevard Claude-Léveillée	500 000 $	8 200 000 $	8 200 000 $	16 900 000 $
9	Enfouissement des utilités publiques sur l'avenue Claude-Léveillée	500 000 $	6 300 000 $		6 800 000 $
10	Boulevard Urbanova et avenue Pierre-Dansereau	2 500 000 $			2 500 000 $
11	Pont et approche avenue Urbanova	4 247 800 $			4 247 800 $
12	Echangeur 640-Ouest	200 000 $	5 000 000 $	10 000 000 $	15 200 000 $
13	Poste de pompage T65 et mise à niveau Moody	300 000 $	6 617 000 $		6 917 000 $
14	Conduite d'aqueduc Pierre-Dansereau	150 000 $	5 150 000 $		5 300 000 $
	PROJET DÉVELOPPEMENT LA CROISÉE URBAINE				
15	Infrastructures rue reliant la montée des Pionniers et la rue Yves-Blais	10 072 200 $			10 072 200 $
16	Station de pompage et conduite de refoulement		13 700 000 $		13 700 000 $
17	Cour d'école et stationnement		4 734 000 $		4 734 000 $
18	Bâtiments municipaux		20 690 000 $		20 690 000 $
19	Programme de fermeture de fossés	1 000 000 $	1 000 000 $	1 000 000 $	3 000 000 $
20	Construction d'un réacteur à la station d'épuration La Pinière	300 000 $	10 041 000 $	10 040 800 $	20 381 800 $
21	Dégrilleur et réacteur UV à l'usine d'épuration La Plaine	1 419 500 $			1 419 500 $
22	Reconstruction d'une partie du boul. Lucille-Teasdale	2 556 800 $			2 556 800 $

2016-2017-2018

trois prochaines années dont 55,4 M$ pour l'an prochain

		2016	2017	2018	TOTAL
23	Feux de circulation Montée des Pionniers	745 000 $			745 000 $
24	Programme TECQ III (Infrastructures)	8 620 000 $	21 540 000 $	21 540 000 $	51 700 000 $
25	Réaménagement rue St-Paul	609 800 $			609 800 $
26	Trottoir chemin Gascon de 640 à Hauteville	100 000 $	1 790 000 $		1 890 000 $
27	Honoraires professionnels revitalisation des Seigneurs entre Moody et Masson	500 000 $			500 000 $
28	Jardins Angora: pavage & parc nature	100 000 $	4 397 000 $		4 497 000 $
29	Sécurisation bâtiment 1051, rue Nationale	300 000 $			300 000 $
30	Quartier général de la direction de la police	450 000 $	4 450 000 $	17 425 000 $	22 325 000 $
31	Acquisition d'immeubles stratégiques	2 000 000 $	1 000 000 $	1 000 000 $	4 000 000 $
	Achat véhicules & équipements :				
32	Police (véhicules et équipements)	431 235 $			431 235 $
33	Incendie (véhicules et équipements)	256 810 $			256 810 $
34	Génie & projets spéciaux-remplacement d'un véhicule	30 000 $			30 000 $
35	Urbanisme durable (rachat de véhicules)	29 400 $			29 400 $
36	Greffe (numérisateurs et ordinateurs)	34 155 $			34 155 $
37	DTI (équipements géomatique)	215 000 $			215 000 $
38	DTI (remplacement parc miro-ordinateurs)	100 000 $			100 000 $
39	DTI (remplacement des communateurs réseau phase II & parefeux)	130 000 $			30 000 $
40	Entretien du territoire (véhicules et équipements)	1 421 300 $	687 500 $		2 108 800 $
41	Loisirs (ameublement et équipements Pavillon Napoléon-Gauthier)	50 000 $			50 000 $
42	Loisirs (mobilier de bureau)	15 000 $			15 000 $
	TOTAL	**55 442 000 $**	**120 109 500 $**	**69 205 800 $**	**244 757 300 $**

5.1 Principaux investissements au plan triennal d'immobilisations pour 2016

- Poursuite du déploiement du quartier Urbanova, incluant les travaux pour l'échangeur de l'A-640 Ouest : 8 M$
- Construction des infrastructures de rues pour le secteur de la Croisée urbaine : 10 M$
- Investissements majeurs dans les parcs : plus de 9 M$
- Investissements pour la réfection des infrastructures (dans le cadre de TECQ III) 8,6 M$, ce qui nous permettra de recevoir des subventions de 5,8 M$
- Investissements pour l'amélioration de la station d'épuration du boulevard de la Pinière
- Début de la construction du nouveau quartier général de police
- Phase II de l'aménagement du Parc faunique

Le plan triennal d'immobilisations est notre plan d'investissements. Voici où nous avons choisi d'investir pour les trois prochaines années. Bien plus qu'une série de chiffres sans âme, ce plan confirme des engagements que nous avons pris et pour lesquels les citoyens de Terrebonne nous ont élus. Nous avons une économie forte qu'il importe de soutenir et de développer. Nous avons maintes fois démontré notre volonté de stimuler le développement économique durable et la création d'emplois. Il est cependant important de rappeler que le PTI est réalisé dans la mesure où les investissements privés sont au rendez-vous, tout en respectant également la capacité de payer des contribuables.

-Jean-Marc Robitaille, maire

6 Investissements dans les plans d'actions municipaux

6.1 Environnement et développement durable

2016 sera une année charnière avec 53,3 M$ prévus au plan d'action, dont 49 M$ pour les règlements d'emprunt relatifs au programme d'acquisition de terrains à caractère écologique exceptionnel (corridor de biodiversité).

Parmi les nombreuses actions prévues, par enjeux :

Sauvegarde et mise en valeur de la biodiversité et des milieux naturels et agricoles

- Création du corridor de biodiversité-Urbanova
- Programme de lutte contre l'agrile du frêne
- Projet d'aménagement du Parc faunique de conservation du Ruisseau de Feu

Leadership de l'administration municipale en matière de développement durable

- Élaboration d'un plan de mobilité durable
- Création d'un OBNL pour la gestion des milieux naturels et des servitudes de conservation

Qualité et disponibilité de l'eau

- Poursuite du programme de récupérateurs d'eau de pluie
- Vérification de la conformité des commerces au Règlement de la CMM

Qualité de l'air et changements climatiques

- Plantation d'arbres sur des terrains vacants de la Ville. Remplacement des arbres abattus lors d'entretiens préventifs.
- Distribution d'arbres dans le cadre du mois de l'arbre et du programme *Mes racines à Terrebonne*

Tonnage des matières résiduelles acheminées à l'enfouissement

- Reconduite de la Patrouille environnementale
- Poursuite du projet pilote des matières putrescibles et du programme de composteurs domestiques
- Poursuite du programme de couches lavables

Notre engagement envers l'environnement est réel. C'est pourquoi 53,3 M$ seront investis à ce chapitre, dont 49 M$ pour la création d'un corridor de biodiversité. L'environnement est au centre de nos préoccupations et gouverne le choix de plusieurs de nos actions. Nous avons fait d'ailleurs du développement durable la pierre angulaire de bon nombre de nos projets. Cette manière de développer est notre fierté et constitue un atout majeur pour notre municipalité.

-Jean-Marc Robitaille, maire

6.2 Famille, aînés et personnes handicapées

Plus de 550 000 $ prévus dans le plan d'action de la Politique *Vivre... tous ensemble*. Parmi les actions qui seront posées :

Accessibilité et mobilité

- Adapter les accès des parcs de la municipalité pour les personnes handicapées
- Mise en place d'un plan de transport actif dans la municipalité

Développement et épanouissement des personnes

- Implanter des plateaux d'exerciseurs, comme celui du parc Louis-Laberge, dans au moins un parc par secteur
- Mise en place du plan d'action pour les ados

6.3
Sports et activité physique

3 M$ prévus en 2016. La finalisation du prolongement du réseau cyclable vers l'est sera au programme :

TransTerrebonne

- Aménagement de 7 nouvelles haltes le long du nouveau tronçon est sur le chemin Saint-Charles. Le projet de prolongement de la TransTerrebonne vers l'est totalise un investissement de plus de 6,5 M$, dont plus de 75 % des coûts proviennent de subventions.

6.4
Culture et patrimoine

150 000 $ au plan d'action afin de concrétiser les engagements de notre Politique culturelle :

Art public

- Créer un programme pour initier les projets municipaux favorisant l'intégration d'œuvres d'art lors de la construction ou la rénovation des bâtiments municipaux
- Restauration des œuvres d'art public, mise à jour et mise en valeur de l'inventaire des œuvres d'art public et des œuvres d'art de l'arthothèque
- Mettre en place un circuit de panneaux d'interprétation du patrimoine dans le Vieux-Terrebonne

Bibliothèques

- Regrouper les services techniques
- Plan de promotion des bibliothèques
- Développer l'animation dans les bibliothèques (conférences, contes, ateliers)

7 Organismes publics et organismes du milieu

7.1 Soutien aux organismes publics

Agence métropolitaine de transport	**1,2 M$**	+ 67 100 $ en 2016
MRC Les Moulins	**12,2 M$**	-1,3 M$ en 2016 avec l'affection des surplus de 2,8 M$ en réduction de la quote-part
dont...		
Transport en commun et transport adapté	9 M$	-2,4 M$ en 2016 avec l'affection des surplus
et		
Train de l'Est	1,3 M$	
Communauté métropolitaine de Montréal	**2,1 M$**	+ 176 100 $ en 2016
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche	**2 M$**	+ 112 100 $ en 2016
Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins	**7,5 M$**	+ 157 000 $ en 2016

7.2
Soutien aux organismes paramunicipaux et organismes du milieu

- Groupe Plein Air Terrebonne : 3,36 % de bonification pour un total de 1 039 100 $
- Complexes sportifs Terrebonne : 2,6 % de bonification pour un total de 3 449 800 $
- SODECT : 3,79 % de bonification pour un total de 1 921 900 $
- Cité GénérAction 55+ : 2,7 % de bonification pour un total de 303 000 $
- Soutien maintenu à la Maison des jeunes, à la Société d'histoire de la Région de Terrebonne et au Gala du Griffon d'Or
- Investissements supplémentaires dans les budgets d'opération de nombreux organismes du milieu dont Aminate (aide aux nouveaux arrivants) et aux quatre organismes d'aide aux démunis
- Poursuite des Politiques de soutien aux organismes afin de soutenir le milieu associatif

Nous sommes privilégiés de pouvoir compter sur un milieu associatif fort et participatif. Chez nous, plus de 200 organismes animent la vie citoyenne et participent activement à nos tables de concertation.

-Jean-Marc Robitaille, maire

Terrebonne
Une histoire de vie

www.ville.terrebonne.qc.ca
450 961-2001